



**CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
21 mars 2018**

Procès-verbal de la 2ème assemblée de l'année 2018 du conseil d'administration du conseil de quartier de la Cité-Universitaire, tenue **le mercredi 21 mars 2018, à 19 h, au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, situé au 895, avenue Myrand.**

PRÉSENCES :

M ^{me} Nicole Marcotte	Présidente
M ^{me} Rita Giguère	Trésorière
M. Hugo Tessier	Secrétaire
M ^{me} Noëlline Saint-Pierre	Administratrice
M ^{me} Rodica Plesu	Administratrice
M. Stéphan Pouleur	Administrateur

IL Y A QUORUM

ABSENCES :

M. Pierre Morissette	Vice-président
M. Alain Turgeon	Administrateur
M ^{me} Diane Boudreault	Administratrice
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district électoral de Saint-Louis-Sillery

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Quatre citoyens sont présents.

18-02-01 OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M^{me} Nicole Marcotte souhaite la bienvenue aux membres et aux citoyens présents. Il est 19 h.

M^{me} Marcotte passe en revue les points à l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18-02-01	Ouverture et mot de bienvenue	19 h 00
18-02-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
18-02-03	Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2018	19 h 10
18-02-04	Suivi du procès-verbal du 17 janvier 2018	19 h 15
18-02-05	Suivi des dossiers du quartier	19 h 20
	- Table de concertation vélo et résolutions (vélo partage et projets vélo)	
	- Demande d'évaluation à des fins de travaux de réfection :	
	• Trottoir côté nord-ouest à l'angle de l'avenue Myrand et du chemin Ste-Foy	
	• Trottoir asphalté - côté sud-est chemin Ste-Foy (près de Bellevue)	
	- Circulation des piétons et déneigement des trottoirs :	
	• Pyramide (chemin Ste-Foy et coin Nérée-Tremblay)	
	• 2160, chemin Ste-Foy	
18-02-06	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 50
18-02-07	Questions et commentaires du public	20 h 00
18-02-08	Fonctionnement	20 h 10
	• Correspondance et information	
	• Trésorerie	
18-02-09	Divers	20 h 20
	• AGA 2018 (suivi des postes à combler et personnes désirant poursuivre)	
	• Colloque « Vivre en Ville » 10 mai à Montréal (rues et commerces)	
	• Chalet de la base de plein air de Sainte-Foy (présentation publique)	
	• Route de l'Église - présentation publique concernant la réfection	
	• Centre d'art la Visitation - dégagement de l'œuvre d'art en hiver	
	• Suivi des dossiers (demandes de l'Université Laval - élimination des bouteilles d'eau - gratuité RTC)	
18-02-10	Levée de l'assemblée	20 h 55

Au Point 18-02-09, on ajoute les sujets *Du tourisme, quartier par quartier* (article paru dans Le soleil) et *Édifice du centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin*.

18-02-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 18-01-05

Sur proposition de M^{me} Rita Giguère, appuyée par M. Hugo Tessier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2018

RÉSOLUTION 18-01-06

Sur proposition de M^{me} Rita Giguère, appuyée par M. Stéphan Pouleur, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-04 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2018

Association des commerçants du quartier de la Cité-Universitaire (ACQCU) :
Rien de nouveau dans le dossier.

Résolution 18-01-04 : De façon à éviter la confusion auprès des citoyens, il n'est pas possible de tenir des assemblées de conseils de quartier à l'édifice Andrée-P.-Boucher. La Ville encourage plutôt l'occupation de locaux présents dans le quartier pour être près des citoyens résidents.

18-02-05 SUIVI DES DOSSIERS DU QUARTIER

Table de concertation vélo : En son absence, M^{me} Diane Boudreault a demandé à la présidente de présenter aux collègues administrateurs deux résolutions issues de la dernière rencontre de la Table de concertation vélo en vue d'un appui du conseil de quartier de la Cité-Universitaire.

RÉSOLUTION 18-01-07

Objet : Réalisation des projets cyclables reportés de 2017 et des projets cyclables de 2018

Rappelant que pour atteindre l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 km au réseau cyclable d'ici 2021, la Ville de Québec doit aménager 18 km de voies cyclables par année;

RAPPELANT qu'en 2016, la Ville de Québec n'a ajouté que **9 km** au réseau cyclable;

RAPPELANT qu'en 2017, la Ville de Québec s'était engagée à ajouter 20,4 km au réseau cyclable, mais que la réalisation de 8,2 km a été reportée à l'année suivante en raison de soumissions jugées trop élevées de sorte qu'à la fin de l'été, seulement **12,2 km** avaient été réalisés;

RAPPELANT que, pour combler le retard accumulé dans la mise en oeuvre de la Vision des déplacements à vélo, la Ville de Québec devrait aménager **32,8 km** au cours de l'été 2018;

RAPPELANT que le maire de Québec s'est engagé à ce que les projets reportés soient complétés pour la Saint-Jean-Baptiste, à l'été 2018;

RAPPELANT ÉGALEMENT que le maire de Québec s'est engagé à compléter une vingtaine de kilomètres de pistes additionnelles pour la Saint-Jean-Baptiste, à l'été 2018;

SUR PROPOSITION de M^{me} Rodica Plesu, dûment appuyée par M^{me} Noëlline Saint-Pierre, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de la Cité-Universitaire :

- SALUE l'engagement de compléter l'ensemble des projets reportés, de même que l'ensemble des projets cyclables de 2018, avant le 24 juin.
- INVITE la Ville de Québec à rattraper le retard accumulé dans la mise en oeuvre de la Vision des déplacements à vélo en aménageant au moins 32,8 km de voies cyclables en 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 18-01-08

Objet : Système de vélo partage pour la ville de Québec

CONSIDÉRANT que des centaines de villes nord-américaines, européennes et asiatiques ont implanté des systèmes de vélos en libre-service avec succès dans les dernières années;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service répondent aux besoins d'une partie de la population, notamment pour ceux qui n'ont pas d'espace sécuritaire ou facilement accessible pour ranger leurs vélos à domicile, ceux qui ne veulent pas avoir à posséder ou entretenir un vélo, ceux qui craignent le vandalisme ou le vol, etc.;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service encouragent le transport actif pour les trajets de courte ou moyenne distance, et ce, pour des trajets pouvant être faits entre deux points sans obligation de retour à la station de départ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de favoriser les déplacements à vélo qui contribuent à la réduction de la pollution atmosphérique et sonore, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui contribuent à une meilleure santé de la population qui pratique les transports actifs;

CONSIDÉRANT que certains systèmes de vélo-partage ont une portion de leur flotte avec assistance électrique, et que ce type de système est particulièrement bien adapté à une ville avec dénivelé important comme Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt suscité par l'installation temporaire d'une station de vélos libre-service à assistance électrique par une entreprise québécoise dans Saint-Roch durant l'été 2017;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélo-partage complètent l'offre déjà offerte par des locateurs de vélos à plus long terme (demi-journée ou journée);

CONSIDÉRANT qu'il existe un grand nombre d'opérateurs de ce type de système qui sont intéressés à implanter des réseaux de vélos en libre-service en partenariat public-privé avec des villes;

CONSIDÉRANT qu'il existe également des opérateurs de vélos sans stations d'attache qui déploient leurs flottes de vélos dans plusieurs villes, sans contribution monétaire de la ville hôte;

CONSIDÉRANT que le concept de réaménagement du stationnement d'Expo-Cité montre une station de vélos électriques à l'entrée de la rue Jalobert;

SUR PROPOSITION de M. Hugo Tessier, dûment appuyée par M^{me} Rodica Plesu, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de la Cité-Universitaire :

- RECOMMANDE que la ville de Québec se penche sur la pertinence d'implanter un tel système dans la ville de Québec, soit sous la forme d'un partenariat public-privé ou sous la forme d'ententes avec des opérateurs privés qui prendraient à leur charge le déploiement d'une flotte de vélos en partage, de préférence avec une portion de la flotte électrique;

- RECOMMANDE que la ville intègre dans sa réflexion les éléments garantissant une implantation harmonieuse de ce type de système à Québec en incluant les bonnes pratiques internationales, notamment en ce qui a trait à la quantité de vélos par rapport à la population, les espaces de stationnement autorisés pour ces flottes de vélos, la robustesse du matériel et les dispositifs contre le vandalisme, les effectifs prévus par l'opérateur pour l'entretien et le repositionnement des vélos dans la ville et tout autre élément susceptible d'assurer le succès d'un tel système.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demande d'évaluation à des fins de travaux de réfection : M^{me} Nicole Marcotte fait remarquer que le trottoir côté nord-ouest à l'angle de l'avenue Myrand et du chemin Ste-Foy présente une pente abrupte. Après l'exposé de la problématique, on l'invite à signaler le 311.

Elle poursuit en évoquant la demande d'un trottoir asphalté - côté sud-est du chemin Ste-Foy (près de Bellevue). Ici aussi, on l'invite à contacter le 311.

Circulation des piétons et déneigement des trottoirs : M^{me} Nicole Marcotte a observé que le trottoir situé devant la Pyramide, bien qu'il soit large, est mal déneigé. Il en est de même de l'abribus situé devant le 2160, chemin Ste-Foy. Là encore, il faut signaler le 311 pour aviser des problèmes.

18-02-06 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Émilie Villeneuve

M^{me} Villeneuve est absente ce soir.

M. Rémy Normand

Support à vélos : Un concours a été lancé par la Ville en juin 2017 auprès des entreprises de design pour la création d'un support à vélos sur case de stationnement. Le jury a recommandé deux grands finalistes. Ainsi deux prototypes seront produits et testés à l'été 2018. Les utilisateurs seront appelés à voter pour choisir le concept gagnant.

Réseau cyclable : La Ville a fait connaître les améliorations du réseau cyclable pour 2018. Elles peuvent être consultées sur le site Web de la ville.

Jardins communautaires : Trois nouveaux jardins communautaires seront disponibles sur le territoire de la ville de Québec (le terrain de la Ruche, à Vanier, le Domaine Maizerets à Limoilou et La comtoise dans l'arrondissement des Rivières).

Réseau structurant de transport en commun : Le projet a reçu un accueil favorable. À la suite du dévoilement du projet, la ville de Québec invitera les citoyens à participer à 4 séances d'information/consultation qui auront lieu les 4, 5 et 7 avril 2018 dans divers secteurs. Celle de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge se tiendra le 7 avril 2018, à l'édifice Andrée-P.-Boucher, à 14 h. Le RTC tiendra lui aussi des rencontres pour présenter son nouveau réseau et échanger avec la clientèle et la population. Les dates seront disponibles sur le site Internet du RTC.

18-02-07 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen fait remarquer que le temps d'attente à la traverse piétonnière de l'intersection du boulevard Hochelaga et de l'avenue Jean-De Quen est beaucoup trop long. Par des temps de grand froid, les piétons sont affectés.

Une citoyenne salue l'initiative de la Table de concertation vélo d'encourager les stations vélos. Cela favorise le tourisme et procure un apport économique certain dit-elle.

Une autre citoyenne se plaint que des véhicules lourds soient garés dans des zones résidentielles. Elle mentionne que cette pratique est permise par la ville depuis 2016. La présidente M^{me} Nicole Marcotte apportera cette préoccupation à la Table des présidents de conseils de quartier, en vue d'envisager une demande de changement de réglementation.

18-02-08 FONCTIONNEMENT

Correspondance et information : M^{me} Hélène St-Pierre désire informer l'assemblée qu'un questionnaire en ligne portant sur l'hébergement touristique (consultation publique) peut être répondu sur le site Web de la ville, et ce, jusqu'au 31 mars 2018. Une séance d'information se tiendra également le jeudi 22 mars 2018.

M^{me} Nicole Marcotte informe qu'un formulaire doit être rempli pour signifier une demande de rencontre avec la rectrice de l'Université Laval. Elle fera suivre la demande au nom du conseil de quartier.

Trésorerie : La trésorière M^{me} Rita Giguère informe d'un solde bancaire à ce jour de 1 826,82\$.

RÉSOLUTION 18-01-09

Sur proposition de M^{me} Rita Giguère, appuyée par M^{me} Noëlline Saint-Pierre, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la rédaction du procès-verbal de la présente réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-09 DIVERS

AGA 2018 : La plupart des membres poursuivront ou renouvelleront leur mandat au sein du conseil de quartier.

Colloque Vivre en Ville : Ce colloque qui se tiendra à Montréal le 10 mai prochain abordera le thème des rues et commerces. Le coût d'inscription est de 215 \$.

Chalet de la base de plein air de Sainte-Foy : Les travaux pour la construction d'un nouveau pavillon d'accueil doivent débuter au printemps et se terminer en juillet 2019.

Route de l'Église : Les plans et devis pour sa réfection seront définis cette année et la réalisation aura lieu l'an prochain.

Centre d'art la Visitation - dégagement de l'œuvre d'art en hiver : On informe que les oeuvres d'art ne sont pas déneigées l'hiver d'autant que plusieurs n'ont pas de chemin d'accès.

Suivi des dossiers (demandes de l'Université Laval - élimination des bouteilles d'eau - gratuité RTC) : Il n'y a pas de décision prise encore en regard des bouteilles d'eau en plastique. Aussi on a appris par les quotidiens que le dossier gratuité RTC fait l'objet de discussions.

Du tourisme, quartier par quartier : M^{me} Noëlline Saint-Pierre partage l'information d'un article paru dernièrement dans Le Soleil. On y parle de l'Office du tourisme de Québec qui a décidé de mieux faire connaître auprès des visiteurs les produits et services des sept sociétés de développement commercial (SDC). L'idée de ce partenariat est de mettre en valeur les commerces à caractère touristique. Déjà le restaurant Montego et le restaurant de l'Hôtel Pur sont associés au projet.

Édifice du centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin: Il serait opportun que les locaux soient équipés de matériel électronique moderne. Aussi la disponibilité d'un ascenseur pour la population à mobilité réduite devrait être envisagée.

QB : On a appris que le QB aura des toits verts.

Densification et urbanisme dans le quartier de la Cité-Universitaire : Un membre exprime l'intérêt d'accueillir un urbaniste de la ville qui présenterait les perspectives de densification dans le quartier de la Cité-Universitaire. Des questions pourraient être préparées par le CQ et adressées au spécialiste.

18-02-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Hugo Tessier propose la levée de l'assemblée, appuyé par M^{me} Nicole Marcotte. Il est 20 h 45.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Francine Lafrenière

SIGNÉ

SIGNÉ

Nicole Marcotte, présidente

Hugo Tessier, secrétaire